

Comment bien fermer mon sac ?

1



Votre sac tient debout tout seul. Remplissez-le jusqu'à la limite indiquée.

2



Enroulez les deux bords supérieurs du sac.

3



Complétez la fermeture par une torsion de chaque extrémité.

4



Déposez votre sac fermé sur le trottoir.



Imprimé sur papier recyclé

Coupon-réponse

Monsieur, Madame.....

Adresse :

Tél :

Courriel :

Est intéressé (e) par le service « Allo déchets verts »

Forfait 10 euros les 5 sacs d'une capacité de 100 litres

forfait 15 euros les 10 sacs

forfait 60 euros les 50 sacs

A envoyer à AIDEMPLOI, 1 bis rue Abel Bergaigne, BP 30065, 62002 ARRAS Cedex,
Téléphone : 03.21.21.50.80, Courriel : aidemploi@aidemploi.fr

Allo vert : 03.21.21.50.80

Déchets verts : mode d'emploi



Collecte des déchets verts : mode d'emploi

La collecte en porte-à-porte des déchets végétaux est un service apporté aux habitants de la Communauté Urbaine d'Arras. Pour cela, contactez l'association AIDEMPLOI au 03.21.21.50.80 qui collectera vos déchets verts dans la semaine.

Qui est concerné par la collecte en porte-à-porte des sacs végétaux ?

- Les particuliers sont concernés par ce dispositif.

Quels sont les déchets verts acceptés en sac ?

- Les tontes de pelouse,
- Les fleurs fanées,
- Les feuilles d'arbres,
- Les tailles de haies et d'arbustes, liées en fagots.

Les interdits dans les sacs



Ne pas déposer : terre, pierres et gravats, briques, vases et pots, déchets de cuisine, plastique, verre et métal.

Quand sortir mes sacs ?



Nouveaux horaires

- AIDEMPLOI collectera vos déchets verts après appel dans la semaine, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h.

Consignes à respecter

- Les fagots notamment pour les branchages (environ 50 cm de diamètre et 1 mètre de longueur, liés par une ficelle) doivent être mis dans un sac afin de faciliter le ramassage.
- Les sacs doivent être mis en évidence sur le trottoir devant le domicile.
- Le vrac peut être ramassé après estimation du volume par l'un de nos encadrants.

Combien ça coûte ?

Il vous suffit tout simplement d'acheter des sacs biodégradables. Ces sacs sont fournis par AIDEMPLOI sur demande au siège de l'association et à domicile.

- 10 euros les 5 sacs d'une capacité de 100 litres
- 15 euros les 10 sacs
- 60 euros les 50 sacs

Ce prix comprend la fourniture des sacs, le ramassage des déchets végétaux à votre domicile et la valorisation.

Pourquoi mon sac risque de ne pas être collecté ?

- Présence de déchets autres que des végétaux
- Déchets végétaux déposés en sacs plastique ou sacs non conformes
- Sac trop chargé ayant entraîné le déchirement du fond du sac
- Gros branchages non conditionnés en fagots

Où vont mes déchets verts ?

- À la plate-forme de compostage de Tilloy-les-Mofflaines pour être transformés en compost.